



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements

ayant le français en partage

40ème Anniversaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

2010 - Année Internationale de la Jeunesse

**Rapport de la Commission consultative permanente
sur la formation des cadres**

Bamako, Mali

Les 14 et 15 août 2010

CONFES/2011/C33-15

Ouverture des travaux

La Commission consultative permanente sur la formation des cadres (CCP) a tenu ses travaux à l'Institut de formation de jeunesse et de sports de Bamako, au Mali. Monsieur Seydou DAWA, Secrétaire général du Ministère de la Jeunesse et des Sports a ouvert les travaux de la CCP en présence de Monsieur Youssouf FALL, Secrétaire général de la CONFÉJES.

1. Constitution du bureau

Un bureau a été constitué. Les membres ont désigné Monsieur Dramane COULIBALY, comme Président, secondé par Monsieur Djani Lentame GBATI comme Vice-président. La Conseillère technique, Madame Loraine GEOFFRION, a agit comme rapporteur.

2. Adoption de l'ordre du jour

Après examen et ajout d'un point en divers, l'ordre du jour a été adopté.

3. Cadrage de la rencontre

Monsieur Adama SENE, facilitateur de la rencontre, a débuté la séance en introduisant les nouvelles obligations relatives à la production de résultats par la CONFEJES suite à l'implantation de la gestion axée sur les résultats. C'est pourquoi, en plus de favoriser l'échange entre les partenaires, la méthodologie retenue au cours de cette réunion permet de recueillir des informations pertinentes et actualisées sur l'évolution de la valorisation des ressources humaines dans les pays. L'approche du tour de table permet à chacun de faire le point sur l'ensemble des éléments se rapportant à la formation des cadres.

La démarche méthodologique administrée et les thèmes traités sont identiques à ce qui avait été retenu l'année dernière, avec le premier groupe d'instituts de formation. Cette approche permet de palier aux contraintes logistiques tout en assurant un suivi de l'évolution de la valorisation des cadres dans les pays du Sud.

4. Présentation de la programmation quadriennale

La Conseillère technique présente la nouvelle programmation 2009-2012 et fait ressortir l'importance accordée à la valorisation des cadres de jeunesse et de sport depuis que les actions de l'ancien programme 3 sont regroupées sous le nouveau programme 1 : Actions stratégiques du Secrétariat général. Les résultats spécifiques relatifs à ce sous-programme ont également été présentés.

5. L'état des lieux

Avec sa première programmation quadriennale basée sur la gestion axée sur les résultats (GAR), la CONFEJES s'est dotée d'une vision stratégique de développement de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Cela implique, et ce de façon plus précise qu'auparavant, que les instituts de formation, en tant que partenaires, deviennent des producteurs de résultats. L'état de la situation dans les instituts de formation du Mali, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de Mauritanie, du Niger, du Tchad et du Togo se présente comme suit :

A. L'universitarisation des programmes des instituts

Signalons que la réunion de cette année réunissait, à l'exception de la nouvelle Directrice de l'Institut d'Abidjan, des Directeurs d'instituts à vocation nationale. Précisons, que contrairement aux instituts à vocation régionale, le rattachement des instituts nationaux à une université locale n'est pas nécessairement envisagé bien que cela soit recommandé dans un contexte d'universitarisation de la formation. Cela peut expliquer pourquoi ce processus d'universitarisation connaît un rythme plus lent que celui observé pour les instituts à vocation régionale.

Pays	Achevé	En cours
Guinée	<p>L'institut n'est pas opérationnel et il n'y a pas de décision politique qui accompagne sa création. Il n'y a qu'un décret.</p> <p>Le volet jeunesse n'est pas pris en compte parce que non considéré comme une science.</p> <p>Il y a aussi une séparation entre le niveau de l'institut et l'enseignement supérieur.</p> <p>L'institut et la révision des programmes figureraient sur la liste des priorités du Ministère à la suite de la production d'une note. Mais il n'y a pas vraiment eu d'avancée depuis la production de la note.</p> <p>C'est pourquoi le Directeur va vers le public privé pour son développement (AMS-WSA) et une décision de l'État a été signée afin de permettre la construction des infrastructures.</p> <p>Le recrutement des étudiants vise l'enseignement moyen et se fait sur la base de concours selon les besoins arrêtés par le ministère. Il n'y a pas de recrutement d'effectif de niveau supérieur, donc aucun effort fourni en vue d'implanter le LMD. Cette situation s'explique du fait qu'il n'y a pas de volonté politique en ce sens, compte tenu de la situation actuelle du pays.</p>	
Côte d'Ivoire	L'État a adopté le système LMD.	<p>L'université devra mettre en œuvre le LMD dès la session 2010-2011. Pour ce faire, l'INJS est à établir les passerelles entre les programmes de formation antérieurs et les nouveaux, ce qui nécessite une communication et la négociation soutenue avec l'université pour l'établissement d'une nouvelle convention, entre autre parce que nous souhaitons offrir un nouveau Master professionnel.</p> <p>De plus, le plan d'établissement sera préparé et les programmes de l'INJS seront revisités au cours de l'année afin de les arrimer avec le LMD. Ainsi, les curricula pourront être arrêtés.</p>

<p>Burkina Faso</p>	<p>On a haussé le Bac +2 à un Bac +5 de niveau professionnel. Toutefois, nous rencontrons un problème relatif à la formation des professeurs d'éducation physique (Bac + 4) dont la formation a été transférée à l'école normale de Koudougou. Le Ministère est à évaluer la possibilité de négocier des échanges et l'acceptation de délivrance de diplômes de niveau licence avec l'école.</p> <p>En ce qui concerne le débat d'un nouveau statut pour l'enseignement de niveau supérieur, l'institut souffre d'une absence de cadres qui pourraient porter ce nouveau statut. Cette situation s'explique par le transfert des expertises vers le système universitaire conséquence de la structure actuelle du système éducatif au Burkina Faso.</p> <p>Devant cette situation, nous considérons illusoire de travailler à la mise en œuvre des plaquettes académiques de la CONFEJES sans avoir obtenu au préalable la légitimité étatique.</p>	<p>L'institut n'est pas autorisé à délivrer des licences d'EPS, de Sports et de Jeunesse.</p> <p>Des négociations débuteront avec le nouveau Comité scientifique de l'Université de Ouagadougou afin d'établir des passerelles et d'établir une reconnaissance de nos programmes.</p>
<p>Mali</p>	<p>Sur le plan juridique, l'institut est à préparer une relecture des documents du nouveau cadre organique de l'institut depuis l'adoption du système LMD.</p> <p>Un atelier de validation des programmes (plaquettes) et des plans de cours a été réalisé en mars 2010. Un séminaire sur le LMD a été demandé par le Ministère Jeunesse et Sports et dispensé grâce au concours du Ministère de l'enseignement supérieur.</p>	<p>Sur le plan national, les textes de l'éducation nationale seront examinés avant ceux du dossier LMD STAPS.</p> <p>Les premiers licenciés selon le système LMD débuteront à la session 2010-2011</p> <p>Le plan d'établissement en vue de la validation académique sera bientôt monté au cabinet. Cela constitue pour l'institut une réussite de la légitimité et l'acceptation des textes juridiques.</p>
<p>Mauritanie</p>	<p>L'institut est un centre professionnel. Le LMD n'est pas à l'agenda de l'enseignement supérieur. Cela dit, 510 cadres devront être formés entre 2010 et 2016.</p>	<p>Les plaquettes académiques de la CONFEJES nous servent de document de référence et l'approche par compétences (APC) sera appelé à être implantée.</p> <p>Le problème rencontré porte sur un manque de professeurs qualifiés qui peuvent intervenir en français ou en arabe.</p>
<p>Niger</p>	<p>L'institut recevait jusqu'en uniquement des étudiants brevetés depuis sa création en 1979. Depuis 1994, les sections supérieures ont été ouvertes. L'application des plaquettes académiques de la CONFEJES a commencé en 2008.</p>	

	<p>Il y a actuellement 5 jeunes bacheliers qui vont terminer leur formation (licence professionnelle en Sport) sur la base de ces plaquettes.</p> <p>Dans la section Sciences et techniques de l'animation l'INJS a aussi débuté l'application des plaquettes.</p> <p>Toutefois, l'appropriation des plaquettes par les professeurs rencontre des difficultés. Cette situation contraint l'INJS à recourir à l'appui d'enseignants vacataires pour beaucoup de disciplines.</p> <p>Sur le plan juridique, il y a eu un changement majeur dans les statuts de l'INJS. Le système LMD vient d'être approuvé par le gouvernement du Niger. Il est permis de penser que des passerelles pourront être établies avec l'université une fois que notre plan d'établissement est élaboré.</p>	
Tchad	<p>L'institut a été créé en 1994 suite à l'adoption d'une loi.</p> <p>Depuis juin 2009, un plan de formation a été adopté et 8 professeurs seront formés. Il y a eu la signature du décret pour l'implantation du LMD.</p> <p>Un nouveau plan de formation 2010-2017 a été préparé et un projet d'arrimage avec l'université a été convenu avec le Conseil d'administration de l'institut. Ce plan de formation sera validé à l'interne, puis auprès des partenaires.</p> <p>L'INJS compte 459 étudiants répartis dans quatre filières (Bac + 3) qui mènent aux postes de conseillers en jeunesse, conseillers en animation et professeurs en éducation physique.</p>	<p>La politique nationale de formation des cadres est à l'étape de validation. Une ébauche du projet d'établissement élaborée en 2007 est actuellement en veilleuse mais devrait être repris et actualisé bientôt.</p> <p>À la fin d'août 2010, un séminaire sur le LMD sera donné en partenariat avec l'Université de Bordeaux. Des échanges avec cette université sont prévus en vue de la signature d'un partenariat.</p>
Togo	<p>L'INJS a un seul niveau de formation de niveau Bac + 3 dans les domaines de l'EPS, des Sports et de la Jeunesse. Il y a maintenant un décret qui assoit l'implantation nationale du LMD.</p> <p>L'option Sport a démarré débuté en 2009 avec l'option football.</p> <p>L'INJS compte 253 étudiants, dont 73 filles, répartis dans les 3 filières.</p> <p>En 2006, nous avons commencé à travailler les plaquettes et c'est en 2007 que l'on a appliqué leur contenu. Le LMD sans semestrialisation a démarré en 2007. Il demeure qu'il y a des aménagements qui auraient dû être faits, mais</p>	<p>Les syllabi ont été rédigés au cours de 2010 et une formation sur l'APC à l'attention des professeurs est prévue pour octobre prochain.</p>

	<p>qui n'ont pu se réaliser.</p> <p>Le problème constaté porte sur une méconnaissance du système LMD tant par les enseignants que par les étudiants. Dans le cas de l'INJS, un partenariat avec l'INJEPS de Porto Novo permet de réduire ce problème.</p> <p>Le plan d'établissement n'est pas encore élaboré.</p> <p>Au cours des dernières années, 6 cadres ont été formés au 2^e cycle par la CONFEJES et 2 autres par l'État, ce qui permettra le renforcement de notre institut.</p>	
Georges Kpazaï	<p>Réflexions :</p> <p>1- Concernant les cas du Burkina, du Niger et du Togo : nous observons une amorce d'utilisation des plaquettes. Prenez-vous en compte les compétences ?</p> <p><u>Togo</u> : ce sera fait après la formation d'octobre sur l'APC.</p> <p><u>Niger</u> : tant que les enseignants ne se sont pas appropriés le contenu des plaquettes, il est difficile d'ajouter l'APC.</p> <p><u>Burkina</u> : il y a un problème de crédit entre le fonctionnement de l'INJS (15 heures = 1 crédit) et l'université (20 h = 1 crédit). Nous sommes à chercher des solutions.</p>	

Constats

De façon générale, les constats sont les suivants :

- 1- En amont, il faut les statuts : le débat reste entier.

Stratégiquement, la CONFEJES propose le plan d'établissement en amont. On a constaté toutefois, que les aménagements des statuts sont nécessaires avant que l'institut puisse compléter sa réflexion. Cela signifie que des argumentaires et des lobbys restent à être réalisés par les Directeurs des instituts.

- 2- L'appropriation des plaquettes est discutable du fait qu'elles n'ont pas été restituées et validées auprès de l'État (le politique), des partenaires terrain (le social) et les universités (le scientifique). C'est une responsabilité du Directeur d'assurer ce travail de plaidoyer.
- 3- Parmi les projets en cours, (APC, syllabus, etc.) on en est encore à l'état de chantier. Le fait qu'il n'y a pas le même sentiment d'urgence d'appliquer les changements que pour les instituts régionaux, semble expliquer le rythme moins vigoureux dans l'implantation des changements.

B. Quelle stratégie pour l'appropriation des métiers connexes JSL ?

Pays	État de la situation
Togo	<p>Dans le domaine de l'EPS, il y a une formation de 6 mois qui permet aux anciens sportifs à s'insérer dans la vie active.</p> <p>Ce sont les Directeurs de loisirs ou autre, qui nous approchent pour nous informer des formations qui leur seraient nécessaires.</p> <p>Maintenant qu'on a les répertoires sur les métiers connexes on pourra mieux travailler avec les partenaires locaux et voir à une appropriation interne de la démarche méthodologique par les enseignants.</p>
Tchad	<p>Je découvre les plaquettes aujourd'hui. Je constate que l'on a intérêt à utiliser ces documents afin de faire face à la concurrence.</p>
Niger	<p>Je découvre les plaquettes aujourd'hui. Tout ce qui concerne les métiers connexes devra être pris en compte. Dans le cadre des reformes que nous avons engagées nous entendons inscrire cette préoccupation dans les missions du département chargé de la vie associative.</p>
Mauritanie	<p>Nous avons un problème d'adhésion à cette démarche parce que toute formation qui ne mène pas à une certification quelconque de l'État ne reçoit pas l'intérêt de la population.</p> <p>Il faut toutefois montrer l'exemple et l'exploitation de ces plaquettes pourrait être une opportunité, surtout dans certains secteurs.</p>
Mali	<p>Nous avons les documents et les deux départements (Jeunesse et Sport) sont concernés par leur exploitation. Suite au nouveau décret nous sommes à monter un 3^e département : Formation et perfectionnement.</p> <p>Nous sommes donc intéressés à développer des programmes futurs et les répertoires représentent des supports d'appui intéressants.</p>
Burkina Faso	<p>Des copies ont été données du répertoire Sports aux Directions Sport et Loisirs du Ministère. Avec les 3 répertoires, on pourra envisager des formations concrètes.</p>
Côte d'Ivoire	<p>L'INJS adhère mais s'il faut arrimer le tout au LMD, les enseignants ne sont pas encore prêts pour cela. Il s'agit donc pour nous de réfléchir sur comment renforcer ceux qui s'investissent dans la formation des métiers connexes.</p>
Guinée	<p>Il y a eu une mise à niveau pour les ATN et masseurs sportifs, les arbitres, ainsi que des bénévoles. Il faudra vérifier comment les répertoires pourront nous aider.</p>

Constats

Les constats sont les suivants :

1. Les outils de la démarche méthodologique existent. Leur utilisation permet de rendre service à l'État, de faire face à la concurrence et d'appuyer les associations sportives.
2. La stratégie d'appropriation se détaille de la façon suivante :
 - engager une réflexion au sein des équipes pédagogiques et avec les partenaires ;

- chercher quel sera l'ancrage institutionnel et pédagogique et monter des contenus appropriés ;
- mettre en cohérence le résultat dans la sous-région.

C. La démarche d'ingénierie de la formation dans l'élaboration des programmes dans les instituts

Pays	État de la situation
Guinée	La démarche d'ingénierie n'est pas appliquée parce que nos cadres n'ont pas reçu la formation.
Côte d'Ivoire	La démarche d'ingénierie n'est pas appliquée.
Burkina	La démarche d'ingénierie n'est pas appliquée parce que nos cadres n'ont pas la formation.
Mali	Nous travaillons selon cette démarche et nous avons deux enseignants qui ont étudié dans le domaine et servent d'experts-maison.
Mauritanie	Nous avons des ressources formées en ingénierie parmi nos enseignants.
Niger	La démarche d'ingénierie n'est pas appliquée mais nous avons une ressource formée. Il reste à trouver les modalités selon lesquelles nous pouvons y recourir pour un appui.
Tchad	La démarche d'ingénierie n'est pas appliquée parce que nos cadres n'ont pas la formation.
Togo	La démarche d'ingénierie n'est pas appliquée surtout dû à notre négligence.

Constats

Les constats sont les suivants :

Ce sont des pratiques à formaliser et il est rappelé qu'il est impossible d'envisager l'implantation du système LMD, sans une application de l'APC et que pour ce faire, cette dernière doit reposer, au préalable, sur l'ingénierie de la formation de contenu de formation.

Trois nouveaux Directeurs étaient présents dans la salle et une précision a été demandée sur ce qu'est l'ingénierie de la formation et sur sa valeur ajoutée. La réponse donnée par l'animateur est la suivante :

L'ingénierie est une méthode qui permet de définir ce qu'est la formation et sur quoi s'articulera cette formation. Pour ce faire, cela nécessite un état des lieux et une réflexion sur le « comment » et le « pourquoi » mettre en place le programme de formation retenu. Il s'agit donc d'une approche méthodologique qui propose une chaîne logique cohérente qui traite de la production de la compétence, de sa réalisation et du suivi de l'évaluation une fois l'insertion professionnelle réalisée.

D. La pratique de l'approche par compétences (APC) dans les instituts

Togo	Nous n'avons pas encore amorcé cette pratique du fait que nous n'avions pas encore reçu la formation.
Tchad	Nous n'avons pas encore amorcé cette pratique du fait que nous n'avions pas encore reçu la formation. Il faudrait que toute la communauté profite de la formation.
Niger	Nous n'avons pas encore amorcé cette pratique du fait que nous n'avions pas encore reçu la formation.
Mauritanie	Nous avons commencé par une campagne de promotion. Les enseignants savent qu'on ne peut plus enseigner comme avant. Le discours est actuellement diffusé. Nous aurons besoin de dispenser cette formation.
Mali	La pratique de l'APC n'est pas encore une réalité mais nous sommes dans une logique de préparation qui s'inscrit dans la logique d'implantation du LMD.
Burkina	En 2007, à Dakar, on a donné la formation initiale à laquelle j'ai participé mais nous n'avons pas encore amorcé cette pratique.
Côte d'Ivoire	Nous n'avons pas encore amorcé cette pratique. Selon nous, il y a 2 choses à faire auparavant : élaborer les curricula et préparer les professeurs.
Guinée	Nous n'avons pas encore amorcé cette pratique du fait que nous n'avions pas encore reçu la formation.
Youssef FALL	<p>Il est possible que la diffusion des documents demande à être revue afin de rejoindre un plus grand public. Toutefois, les documents sont accessibles en ligne. Il est important de visiter le site web de la CONFEJES.</p> <p>Si vous ne maîtrisez pas l'ingénierie, vous ne pourrez pas maîtriser la suite. Il vous faut réfléchir sur comment faire en sorte pour que ces éléments qui sont capitaux pour le rehaussement de la qualité de vos instituts soient développés.</p> <p>J'observe qu'il y a un problème, mais à part notre appui au niveau du plaidoyer, ce n'est pas à la CONFEJES de faire le travail au sein de vos instituts. Je répète que si vous n'avez pas des programmes de qualité, les universités ne vous accompagneront pas.</p>
Georges Kpazaï	Il est pertinent que la CONFEJES ait commencé à familiariser les Directeurs à l'APC, mais je rappelle que ce sont les enseignants qui mettent en œuvre l'APC. Il vous faudrait examiner les possibilités de développer des partenariats avec l'AUF et la CONFEMEN, par exemple, pour voir si d'autres organisations peuvent vous appuyer dans la formation des enseignants-formateurs dans les instituts.

Constats

Les constats sont les suivants :

La pratique de l'APC rencontre une exigence de « retour sur investissement », à savoir : l'auto-responsabilité vis-à-vis son application. C'est une obligation institutionnelle nationale et internationale, qui s'adresse à tous les secteurs de l'éducation : du niveau primaire, jusqu'à l'enseignement supérieur.

3. La réalisation du plan d'établissement et la vie scientifique

Guinée	Plan d'établissement : non Vie scientifique : non.
Côte d'Ivoire	Plan d'établissement : il est en chantier. Il reste la rédaction et la validation de ce plan. Vie scientifique : Il n'y a pas de support de publication, ni de laboratoire, ni les ressources humaines adéquates. Le conseil scientifique ne fonctionne pas non plus.
Burkina	Plan d'établissement : Non Vie scientifique : Pas de laboratoires.
Mali	Plan d'établissement : ce sera bientôt soumis à validation (en préparation) Vie scientifique : Nous sommes à nous organiser. Il y a un laboratoire de biologie avec quelques équipements. Des contacts ont été pris avec les universités pour de l'appui. Les ressources humaines sont le maillon faible.
Mauritanie	Plan d'établissement : Non, du fait qu'on n'avait pas d'étudiants. Vie scientifique : Le cadre d'accueil ne permet pas le développement de la recherche.
Niger	Plan d'établissement : Non, mais il y a eu des journées de réflexion sur le devenir de l'institut. Vie scientifique : Une revue interne existait mais elle ne paraît plus. Il y a quelques équipements acquis des 5 ^e Jeux de la Francophonie qui peuvent servir à des travaux de recherche en biologie.
Guinée	Plan d'établissement : un plan a été élaboré en 2007 mais non validé. Vie scientifique : La recherche est prévue dans les textes mais il n'y a rien dans la pratique
Tchad	Plan d'établissement : Non, parce que manque d'enseignants permanents. Vie scientifique : non, pour les mêmes raisons. Des enseignants sont actuellement en perfectionnement (bourse CONFESJES, etc.).

Constats

Les constats sont les suivants :

4. Partenariats CNO, CNJ, associations et Fédération

Guinée	Il y a des partenariats actifs et féconds.
Côte d'Ivoire	Il y a de nombreux partenariats mais certaines ententes demandent à être

	formalisées.
Burkina	C'est bien formalisé et plusieurs accords ont été signés. Nous participons au choix des candidats.
Mali	Nous n'avons pas de partenariat formel avec le Comité olympique mais il y a un partenariat quotidien avec lui. Nous sommes sollicités et associés (assistance technique pour de la formation, appui conseil pour la réalisation de projets). L'institut a également des partenariats avec les associations et abrite des formations ou envoie des étudiants à des formations. Avec les CNJ, ils sont associés aux activités de l'institut et membre du conseil de perfectionnement de l'institut.
Mauritanie	Il n'y a aucun partenariat formalisé, cependant, nous donnons beaucoup d'appui logistique aux associations et fédérations sportives pour de la formation ou de l'hébergement. Le travail avec le CNO se fait au niveau du développement stratégique, mais de manière informelle.
Niger	Il n'y a aucun partenariat formel avec le CNO ou les fédérations ; toutefois, avec la création d'un nouveau département chargé de la vie sportive, nous pourrions nous rapprocher de ces organisations.
Tchad	Il y a des partenariats formels qui portent sur les centres de formation avec le mouvement sportif. Il y a une entrée auprès des fédérations avec le partage de locaux (boxe, judo). Avec le CIO il n'y a pas de convention formelle. Le partenariat avec les CNJ se fait au travers de l'offre de formations.
Togo	Il y a des partenariats formels avec le CNO. Même chose avec les fédérations et associations avec l'offre de formations et prêt d'équipements. Un conseil national de jeunesse vient tout juste d'être créé mais nous n'avons pu travailler avec eux.

Constats

Les constats sont les suivants :

- Il y a une collaboration au quotidien qui demande à être formalisée. Dans certains pays il y a des textes mais il faudrait vérifier si le service est rendu selon la prescription des ententes.
- Deux opportunités se présentent : 1- la production de nouveaux services (les associations de jeunes sont de grands demandeurs de services et c'est un domaine pour lequel les bailleurs investissent) ; 2- avec l'offre de services adaptés, la visibilité de l'INJS serait rehaussée dans la mesure où il y aurait davantage de collaboration et de services offerts aux organisations de la société civile.

5. Le portail Francophone du Sport

Togo	Rien n'a été fait
Tchad	Je ne connaissais même pas le concept
Niger	Je ne connaissais même pas le concept
Mauritanie	Je ne connaissais même pas le concept

Mali	Il y a 5 pays impliqués (Bénin, Mali, Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal) dans la création de ce portail et il y a eu 3 sessions qui ont d'abord porté sur la formation des responsables du projet. L'institut est le point focal national de tout ce qui se passe sur la scène sportive nationale et offre l'information sur un site centralisé. Actuellement, on est en phase d'alimentation des données à être formalisées.
Burkina	Rien n'a été fait
Côte d'Ivoire	Nous sommes à la phase des thèmes les plus pertinents afin d'y inscrire les documents les plus scientifiques (professeurs et enseignants). Il manque toutefois un minimum d'équipements pour rendre notre travail plus rapide et performant.

Constats

Les constats sont les suivants :

Une occasion vous est offerte pour mutualiser et maximiser la recherche d'information.

6. Comment faire pour renforcer le développement institutionnel et la valorisation des services offerts par l'Institut National ?

Guinée	Il nous faut poursuivre les démarches pour que l'institut soit construit. Le reste des actions (plan d'établissement, APC) est visé à moyen terme.
Côte d'Ivoire	Le plan d'établissement permettra de situer les besoins de modernisation de l'institut afin de finaliser la modernisation de l'institut. Nous souhaitons créer un cabinet chargé des services à la communauté qui devra, au préalable, être renforcé par une réorganisation du service de la communication afin de rehausser la visibilité de l'INJS.
Burkina Faso	Nous allons chercher les moyens pour former les enseignants à l'APC et avec des demandes de bourses. Un partenariat avec une ONG Néerlandaise nous permettra d'obtenir de l'équipement TIC. Enfin, des discussions ont été entreprises avec l'université afin de bénéficier de services pour faciliter l'offre de formations.
Mali :	Nous sommes en plein processus d'implantation du système LMD. Il y a des besoins pour lesquels un travail sera fait afin de rehausser le nombre des ressources humaines, la bibliothèque, la salle informatique et le développement de l'aspect communication. On est à travailler à la mise sur pied d'un master dans les 2 volets STAPS et STASE. Nous sommes aussi à développer un nouveau département avec le développement de modules de formation de courte durée afin de proposer des formations qui rencontreront les besoins observés, plutôt que d'attendre les commandes. Donc, nous voulons affronter la concurrence.
Mauritanie :	<p>1- Le développement institutionnel au niveau des ressources humaines par des formations de formateurs ou de perfectionnement dispensées à l'université grâce à la mise à disposition d'un de ses fonctionnaires pour l'institut.</p> <p>2- Nous cherchons à engager un politique qui recruterait les étudiants sous le niveau du bac afin de miser sur les formations aux métiers connexes et</p>

	non pas nous limiter aux étudiants qui recherchent la licence.
Niger :	Depuis le changement des statuts de l'institut nous effectuons la mise en place des différents départements et services prévus. Nous sommes entrain d'améliorer la qualité de nos services afin de jouer un rôle de premier plan dans notre secteur et plus généralement dans notre société.
Tchad :	Nous avons une préoccupation qui est de nous positionner en tant que centre d'excellence en matière de développement sportif et de jeunesse. Il n'y a pas actuellement d'organe « scientifique » (ce n'est pas prévu dans la loi) qui pourrait œuvrer à la recherche de l'excellence. Nous visons maintenant des programmes de niveau Bac + 3 et sommes à examiner les plaquettes afin de les adapter à nos besoins. Il faudra faire ouvrir les décrets afin de réajuster le mandat des instituts en vue de prendre en compte de la formation continue.
Togo :	Il y a présentement un décret à l'étude qui permettrait la construction d'un département spécialisé et qui viserait à accroître le nombre d'enseignants d'EPS. Par ailleurs, il y a l'offre de stages dans les milieux ruraux et des activités de formation dans le domaine des loisirs.

Constats : Des déficits de produits permettant l'atteinte de résultats ont été relevés ce qui a un effet sur la qualité des services rendus. Ces déficits sont :

- 1- Un besoin d'intensifier le plaidoyer relatif à l'universitarisation : un lobbying est obligatoire ;
- 2- Le développement des ressources humaines par le perfectionnement du personnel en ce qui a trait à l'APC. C'est un impératif qui peut se faire, dans certains cas, par un redéploiement d'expertise via le Ministère ;
- 3- Le plan d'établissement et la restructuration institutionnelle (nouveaux départements) doivent tenir compte de cette nouvelle réalité.
- 4- La communication, le marketing et l'analyse des prévisions des nouveaux besoins sont des nouveaux défis que doivent relever les instituts;
- 5- La diversification et l'amélioration de l'offre (jusqu'à la délocalisation des services afin de se rapprocher des citoyens) demandent à être développés ;
- 6- Le développement de la recherche dans les domaines STASE et STAPS doit être accentué ;
- 7- La documentation et le renforcement des documents et matériels pédagogiques (bibliothèque) sont toujours nécessaires ;
- 8- Enfin, il y a nécessité de développer des partenariats formels et informels.

Information sur le CTS STAPS et sur le dossier du volet STASE au sein du CAMES

La Conseillère technique présente les résultats des travaux du Comité scientifique de la CONFEJES qui se sont tenus en juin dernier. Le but de cette rencontre visait à distinguer les Sciences et technique d'animation socio-éducative (STASE) des aux disciplines retrouvées sous les sciences humaines et sociales. À partir de ce premier niveau d'examen, il a été possible de faire ressortir son caractère scientifique. Trois dimensions spécifiques identifiées permettent de particulariser les STASE. Il s'agit de :

1. La section des Sciences d'animation pour le développement

Nous retrouvons sous cet ensemble les techniques d'animation socioéducative et socioculturelle ; la pédagogie des méthodes actives ; l'alphabétisation ; l'entrepreneuriat ; le management ; l'approche genre ; le développement communautaire ; la culture civique et les techniques de la communication.

2. La section Sciences humaines et sociales appliquées aux STASE

Dans ce cas précis, ont été réunies les disciplines suivantes : la sociologie de la Jeunesse, la sociologie des organisations et la sociologie de l'éducation ; l'andragogie ; la gérontologie ; la psychologie sociale et la psychologie génétique.

3. La section Loisir

Il s'agit de ce qui a trait à la récréologie : la sociologie du loisir ; la sociologie des temps libres ; la géographie et les sciences de l'environnement.

Ce complément d'information sera transmis au CAMES afin de compléter le dossier du CTS-STAPS. Il est rappelé que le CTS-STAPS connaît une période transitoire de 5 années au terme desquelles il sera réévalué et confirmé ou rejeté définitivement. Il est donc fort important qu'un maximum d'instituts s'engagent dans l'implantation des mesures qui assureront la survie du CTS-STAPS.

Constat

Mali : Un lobbying est nécessaire pour promouvoir le développement du CTS. Il y a des instituts qui constituent des chefs de file du fait qu'ils ont une masse d'enseignants aptes à favoriser son implantation. Au niveau des instituts nationaux, il est possible de voir avec les vacataires, s'ils sont inscrits sur les listes du CAMES, pour profiter de leur apport et d'en tenir compte dans le renforcement de l'institut.

Il est observé par certains membres que du côté du RESEAO, il y a 8 domaines reconnus, mais que le STAPS n'y apparaît pas. Cela signifie qu'il y a un travail de communication à poursuivre afin de diffuser le dossier. Il serait judicieux de déléguer le Professeur Pierre Dansou, qui est membre du RESEAO, afin qu'il pourrait présenter ce dossier.

Il a été observé que l'absence du CAMES a la table. La Conseillère technique a expliqué aux membres que l'invitation avait été acceptée mais, que Monsieur Koudou a dû se retirer au dernier moment.

Il a demandé que l'on insiste pour qu'une représentation du CAMES à la réunion de la CCP soit continue. Cette participation est importante sur le plan stratégique et que si Monsieur Jean Koudou ne peut participer, il serait souhaitable d'inviter Pierre Dansou en remplacement. Il est également conseillé qu'un représentant de la CONFESJES se rapproche du CAMES (en passant par l'AUF s'il le faut) afin de renforcer et de pérenniser nos travaux. = formaliser nos rapports avec le CAMES.

Les chantiers futurs

A. La formation à la spécialisation

Une présentation des résultats des travaux du groupe d'étude sur la formation continue, tenue à Porto Novo, au Bénin, en juin dernier, est faite par la Conseillère technique. Elle informe les membres qu'une priorité a été mise sur le développement de formations de courte durée reliées aux métiers connexes à la jeunesse, aux sports et aux loisirs.

Il a été convenu que la priorité repose sur une reconnaissance juridique de ce volet de formation. À partir de ce point, il devient possible de monter des formations justifiées qui sauront répondre aux besoins et qui pourront se doter d'une reconnaissance, et si possible, d'une certification qui favorisera le développement des bénéficiaires.

Dans le but d'appuyer les réflexions du comité et afin d'identifier les filières qui ont un caractère mutuel aux pays membres, un questionnaire à l'attention des ministères et des instituts de formation a été préparé et sera envoyé au cours du mois d'août afin de recueillir l'information sur les offres de formations de courte durée. Une fois recensée, la liste de ces formations permettra d'arrêter les filières qui serviront à préparer une démarche et des outils méthodologiques qui pourront aider les instituts à offrir des services de qualité et concurrences.

Enfin, il a été reconnu que le dossier de la formation à distance constituait également une importance dont il faudrait tenir compte, mais étant donné les difficultés technologiques que rencontrent les instituts, il a été jugé prématuré de s'investir dans ce domaine. Il pourrait faire l'objet d'une thmatique qui serait développée ultérieurement.

Une question est posée sur les moyens pour financer ce chantier. Sur quoi, il est répondu qu'en ce domaine il faut être agressif afin d'occuper le terrain qui nous apparaît être du ressort des instituts. Le défi c'est d'avoir les ressources humaines appropriées. De plus, il existe des secteurs, où il n'y a pas de normes. Dans ces cas particuliers, en offrant une formation structurée par l'institut cela permettra d'assurer une qualité des façons de faire et de sécuriser les métiers concernés. Ces secteurs spécifiques constituent des opportunités pour renforcer la visibilité et le potentiel des instituts, tout en permettant des rentrées d'argent, du fait que les bénéficiaires devraient payer pour accéder à ces formations.

La reconnaissance et la promotion des femmes dans les instituts et ministères

La proportion inégale et non paritaire des femmes au sein des instituts est un phénomène connu. Comment faire pour qu'il y ait une meilleure représentation des femmes au sein des instituts?

Burkina	<p>Il y a eu une période où l'on appliquait des quotas. Cette pratique a été retirée du fait qu'elle n'apportait pas de solution réelle, le nombre de femmes présentant une demande étant toujours largement inférieur au quota permis. Depuis, nous avons établi une collaboration avec le Ministère de la promotion de la femme et nous offrons des programmes spécifiques : encadreur de la promotion de la femme ; et animateur de la promotion de la femme. Cela a permis d'augmenter le nombre d'étudiantes à l'INJS.</p> <p>Au niveau des enseignants, nous comptons une dizaine de femmes sur la quarantaine de vacataires de l'INJS. En ce qui concerne les 5 personnes permanentes il n'y a pas de femmes. Toutefois, une boursière qui finira cette année intégrera l'INJS.</p>
Niger	<p>Il faut former les femmes et ensuite les responsabiliser. Au Niger, il y a un quota de 25% de femmes au niveau des cadres des ministères. Malheureusement, cela n'est pas appliqué au niveau de l'INJS du fait du</p>

	nombre réduit de femmes formées et à même de dispenser des cours.
Guinée	L'INJS a encadré le développement de femmes encadrateurs et athlètes. Elles ont reçu des formations spécifiques. Parmi les professeurs d'EPS, nous retrouvons 2 femmes Chefs de division et 1 Directrice. Enfin, il y a des mesures particulières (ex. : journée nationale femme et sport) qui font la promotion du genre.
Côte d'Ivoire	Le secteur jeunesse compte 90% de femmes (enseignantes et étudiantes) alors que du côté sport, c'est un renversement de la situation, avec 80% hommes. À l'exception, de la Directrice, il n'y a pas de cadre féminin. Le Ministre actuel mène des actions de promotion des femmes dans les divers secteurs de la société.
Mauritanie	À l'institut, il y a 1 femme, qui vient du Ministère des finances. La Ministre actuelle est une femme et nous avons une politique nationale sur la promotion des femmes avec un quota de 20%. Il y a beaucoup de jeunes femmes qui étudient au niveau supérieur mais on remarque qu'elles se concentrent au niveau des Sciences de l'éducation.
Togo	À l'institut il n'y a que 2 femmes contre 28 hommes enseignants. Les étudiantes qui tentent le concours d'entrée volet sport sont trop peu nombreuses pour rencontrer les quotas. De plus, l'offre d'un poste de responsabilité au sein de notre organisation a été offert à une femme, mais elle l'a refusé.

Constats

Les constats sont les suivants :

Youssef Fall : On constate que l'environnement leur semble hostile et qu'il n'y a pas nécessairement la promotion favorable pour se diriger dans le domaine des STAPS. De plus, on observe qu'elles s'arrêtent au niveau intermédiaire, plutôt que de viser le niveau supérieur. Il y a donc un effort à faire pour les inciter à pousser leurs études. Des mécanismes doivent être mis en place afin de faciliter l'accès des femmes aux études et aux postes de responsabilité. C'est donc un plaidoyer qu'il faut poursuivre.

Georges K. : Je fais un constat général. On observe une minorité de femmes aux postes de responsabilité. Il y a donc un besoin de promotion, mais de quel type? La responsabilisation des femmes doit être généralisée. Un travail pourrait être entrepris à ce niveau avec les membres du GTCF afin d'encourager une promotion identitaire.

Points divers

Handisport – rôle des instituts

Mali	Dans les filières EPS ou APS, il faut prévoir un module qui traite de l'handisport du fait que l'enseignant sera de plus en plus confronté à cette réalité dans son vécu professionnel. Au sein de l'institut, nous avons une ressource qui s'y intéresse.
------	--

Togo	Il y a un volet dans les plaquettes académiques. Nous avons identifié un spécialiste qui est au Cameroun. Nous sommes à voir s'il pourrait offrir un perfectionnement de 5 jours aux enseignants de l'institut.
Niger	Le rôle que l'institut devra jouer au cours des prochaines années sera capital. C'est un secteur en plein essor et ça demande des spécialistes. Il est du devoir de l'INJS de faire des offres de service en direction de la fédération de handisport pour l'accompagner.
Tchad	La fédération en handisport est très active et fait pression pour le changement.
Burkina Faso	Il n'y a pas de formation précise à l'institut, mais on devra voir avec la fédération pour les personnes handicapées s'il est possible d'obtenir de l'appui.
Guinée	Nous organisons des journées de réflexion, de sensibilisation et de promotion de la pratique du sport pour personnes handicapées. Il y a des formations de mise à niveau pour les enseignants et utilisons les services d'encadreurs souffrant d'un handicap pour animer les ateliers.
Côte d'Ivoire	Nous sommes à réfléchir sur le sujet et voir comment trouver les moyens pour développer ce domaine. Il n'y a pas de formation spécifique en handisport.
Mauritanie	Il y a une fédération d'handisport. Il faudra prévoir l'ajout de compétences dans les programmes de formation et développer des ressources.

Les relations avec l'Agence Universitaire de la Francophonie

La Conseillère technique fait part aux membres des tentatives de partenariat avec l'AUF. Malheureusement, peu de résultats positifs sont sortis de ces démarches. L'ensemble des instituts représentés à cette réunion, d'aucun n'a de contacts avec l'AUF en partie dû au fait que les instituts ne sont pas affiliés aux universités.

WSA – l'expérience de la Guinée

Présentation par Monsieur N'zébela, de Guinée, de ses relations avec la World Sport Association (WSA)..

Monsieur N'zébela rappelle que la WSA a son siège social à New York et qu'il faut adhérer à l'organisation par le biais de Ministère. Une convention a été signée entre le gouvernement de la Guinée et la WSA. C'est le Premier Ministre qui a signé la convention. Le programme vise la construction d'infrastructures sportives et de formation. La mise en œuvre de cette convention nécessite la participation de plusieurs ministères afin de mener à la signature de l'accord de siège.

Actuellement, l'identification du site par l'État a été faite et une proposition de cahier de charge par WSA a été négociée. Le financement est convenu mais il n'y a pas eu réception d'argent ni début de construction.

Clôture des travaux

Les travaux se sont terminés en après-midi du dimanche 15 août et ont été clôturés par Monsieur Seydou DAWA, Directeur général du Ministère de la Jeunesse et des Sports d Mali, en présence de Monsieur Youssouf Fall, Secrétaire général de la CONFEJES.

Recommandations

Les participants réunis à la Commission consultative permanente, tenue à Bamako, au Mali, les 14 et 15 août 2010,

- Considérant les dispositions de la Déclaration de Praia ;
- Considérant les défis majeurs à relever en Afrique en matière de formation des cadres des secteurs Jeunesse, Sport et Loisir,
- Considérant la place prépondérante de la formation des cadres dans la réalisation des politiques nationales de Jeunesse, Sport et Loisir,
- Considérant l'engagement des Ministères chargés de la Jeunesse, des Sports et du Loisir des États et gouvernements membres de la CONFEJES à Praia (Cap-Vert), d'intégrer les programmes de formation dans le Système LMD et de développer l'Approche par Compétences (APC) dans la pédagogie de formation ;
- Considérant la politique d'universitarisation des programmes de formation dans les Instituts Nationaux prônée par l'UNESCO et adoptée par les États et gouvernements membres de la CONFEJES en 2006 ;
- Considérant la nécessité de la reconnaissance des diplômes des Instituts Nationaux et de leur équivalence ;
- Considérant le CTS STAPS par le CAMES et l'inexistence d'un domaine générique regroupant tous les champs disciplinaires du secteur Jeunesse, Sport et Loisir au niveau du REESAO et de la CEMAC ;
- Considérant l'intérêt grandissant des États et gouvernements membres de la CONFEJES pour les secteurs Jeunesse, Sports et Loisir et leurs effets sur le développement social, économique et culturel des pays;
- Considérant la programmation 2009-2012;
- Considérant le faible niveau d'implantation du système LMD au sein des instituts nationaux de formation des cadres;

Recommandent

1) A la CONFEJES :

- D'accroître le nombre des formations sur l'approche par compétences (APC) et de les offrir aux enseignants des instituts et à leurs partenaires directs du secteur universitaire.

2) Aux Ministres

- 1- d'appuyer la poursuite du mandat du Comité technique et scientifique dans le processus d'implantation du système LMD ;

2- de soutenir la recherche à travers la mise en place de mesures d'accompagnement (laboratoires, équipements, documentation, etc.);

3- d'appuyer les travaux du groupe d'étude sur la formation continue.

Fait à Bamako, Mali, le 15 août 2010

La Commission

Nom	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone / Télécopieur	Courrier électronique
Ichemkhou OULD ELEYOU	INJS de Nouakchott Mauritanie	Directeur du CNFEJS	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports	Tél. : (222) 769 9998 (222) 525 0806 Cell. : (222) 631 8795 Fax :	Ichmakh2002@yahoo.fr
Mahama OUEDRAOGO	INJS Burkina Faso	Directeur général	INJS 02 B.P. 353 Ouagadougou 01 Burkina Faso	Tél.: (226) 503 450 79 Cell. : (226) 70 269 653 Fax : (226) 50 34 50 79	mahamaoued@yahoo.fr
GBATI Djani Lentame Kokou	INJS Togo	Directeur	INJS 16 BP 7196, Lomé TOGO	Tél. : (228) 261 57 39 (228) 235 45 18 Cell. : (228) 903 76 71 (228) 320 21 76 Fax :	lenkfr@yahoo.fr
Youssef DJIBRINE	INJS Tchad	Directeur général	INJS B.P. 519 NDjaména Tchad	Tél. (235) 22 51 45 80 Cell. : (235) 66 24 67 80 Fax : (235) 22 52 55 38	djibrineyou@yahoo.fr
Hélène BODOUAFFOUA	INJS Côte d'Ivoire	Directrice	INJS 04 BP 803 Abidjan 04 Côte d'Ivoire	Tél. : (225) 21 26 88 45 Cell. : (225) 07 85 79 79 Fax : (225) 21 28 25 17	habodoua@yahoo.fr
Mohamadou ABDOULAYE	INJS du Niger	Directeur	BP 215 Niamey Niger	Tél. : (227) 20 315 990 Cell. (227) 96 29 01 81 Fax : (227) 207 22 336	hammayekotia@yahoo.fr
Dramane COULIBALY	INJS du Mali	Directeur	INJS S/c MJS BP 91 Bamako, Mali	Tél. : (223) 20 20 70 15 Cell. 223 66 71 33 15 Fax : (223)20 20 70 01	coulibaly_54@yahoo.fr
Georges KPAZAI	Université Laurentienne, Canada	Professeur	Université Laurentienne 935 Ramsey Lake Road Sudbury (Ontario)	Tél. : (01) 705 675 1151 poste 1075 Fax : 1 705 675 4845	gkpazai@laurentian.ca

Nom	Pays/Organisme	Titre	Adresse	Téléphone / Télécopieur	Courrier électronique
Adama Guiro SENE	CESAG, Sénégal	Chef du Dépt. Ingénierie de la formation, au CESAG, Dakar	P3E 2C6 BP 3802 Dakar Bd du Général De Gaulle	Cell. : (221) 77 612 67 80	Adama.sene@cesag.sn adamasene59@gmail.com
Youssef FALL	CONFEJES, Sénégal	Secrétaire général	B.P. 3314 Rue Parchappe X rue Salva Dakar Sénégal	Tél. : (221) 849 56 42 Fax : (221) 823 79 44	youfalfr@yahoo.fr
Loraine GEOFFRION	CONFEJES, Sénégal	Conseillère technique	B.P. 3314 Rue Parchappe X rue Salva Dakar Sénégal	Tél. : (221) 849 56 43 Fax : (221) 823 79 44	lorainegeoffrion@yahoo.fr